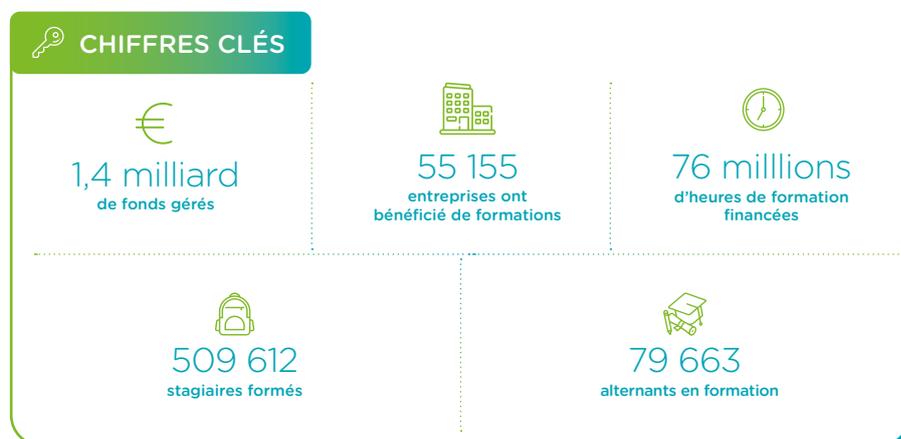


# OPCO Mobilités : Faits et chiffres 2024

OPCO Mobilités est, depuis 2019, l'opérateur de compétences des métiers de la mobilité.

Mandaté par les partenaires sociaux de 17 branches, OPCO Mobilités met en œuvre et décline leurs politiques de formation et de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP).

Disposant d'un fort maillage territorial et s'appuyant sur près de 500 salariés, OPCO Mobilités œuvre à accompagner les entreprises en proximité et à travers une riche offre de service.



Opérateurs de voyages et guides accompagnateurs	Transports maritimes - Personnel navigant d'exécution	Services de l'automobile
Distributeurs conseils hors domicile - Grossistes en boissons	Ports de plaisance	Manutention ferroviaire et travaux connexes
Groupement des armateurs de services de passages d'eau - Personnel navigant	Ports et manutention portuaire	Transport ferroviaire
Transport et services maritimes - Officiers	Transport en navigation intérieure	Transports publics urbains de voyageurs
Transports maritimes - Personnel sédentaire	Remorquage maritime - Navigants d'exécution	Transports routiers et activités auxiliaires du transport
	Remorquage maritime - Officiers	Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP)

# L'ALTERNANCE

OPCO Mobilités place le soutien de l'alternance au cœur de ses priorités et accompagne les entreprises sur le sujet, que cela soit sur le plan du recrutement, du tutorat, des financements ou encore des formations.

## Chiffres clés en 2024

**1 091 M€ ont donc été consacrés à une formation en alternance.** Ce niveau est en hausse de 48 M€ sur un an (1 043 M€ en 2023). Le total se décline comme suit :

- **1 023,5 M€** au titre du financement de **70 059 contrats d'apprentissage** :  
+ 6% en montant et + 10% en nombre sur un an.
- **64,4 M€** d'encours sur **8 809 contrats de professionnalisation** :  
- 12% en montant et - 17% en nombre par rapport à 2023.
- **0,5 M€** aux formations de **2 999 tuteurs et maîtres d'apprentissage** :  
- 29% en montant et - 34% en nombre.
- **2,6 M€** aux financements de **795 parcours Pro-A** :  
+ 25% en montant et + 24% en nombre sur un an.

Les contrats d'apprentissage représentent donc **94% des engagements de l'alternance.**

# LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Dans un environnement professionnel en constante évolution, le développement des compétences est essentiel pour assurer l'adéquation des compétences des employés aux défis qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs fonctions.

## Chiffres clés en 2024

**63,7 M€ de financements** ont été accordés sur la section financière plan de développement des compétences, permettant de former **92 970 salariés et 115 187 stagiaires.**

**50%** des financements accordés au titre des enveloppes individuelles des entreprises l'ont été **au profit des entreprises relevant de la branche des services de l'automobile.**

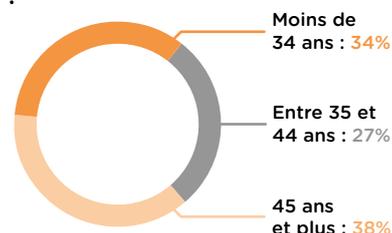
**42%** également bénéficient à celles des **transports routiers et activités auxiliaires du transport.**

Les agences de voyages arrivent en 3ème place avec **4% des financements.**

## Typologie d'entreprises bénéficiaires :



## Concernant la typologie des bénéficiaires de financement d'une formation :



# LE FOND NATIONAL DE L'EMPLOI - FORMATION (FNE)

OPCO Mobilités a accompagné en 2024, à travers le FNE-Formation, des entreprises devant adapter leur activité en raison de la transition écologique ou/et la transition numérique. Des enjeux qui impactent fortement les branches et les secteurs de la mobilité. De plus, des actions dédiées ont été mises en place pour garantir le bon déroulement des JO et JPO Paris en 2024 (transport fluvial (cérémonie d'ouverture) et agences de voyages).

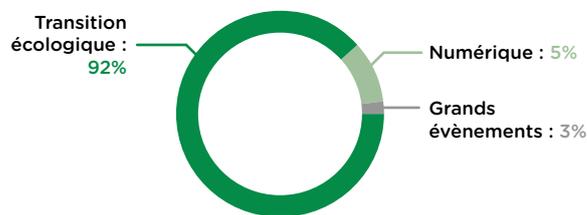
## Chiffres clés en 2024

**13,3 M€ ont été accordés au titre du FNE en 2024** permettant de former **24 357 bénéficiaires**.

### Branches ayant bénéficié de financements au titre du FNE :



### Thématiques des financements :



## OPCO Mobilités EN 2024, C'EST AUSSI :

- Une offre de service aux entreprises qui a évolué et s'est enrichie pour rester au plus près des attentes des entreprises.
- 90% de taux de satisfaction globale des entreprises au regard de l'offre de service et de la relation avec les collaborateurs de l'OPCO.
- **20 études et travaux d'observatoires** pour accompagner les branches professionnelles et la RATP dans leur mission de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP).
- Des actions de promotion et de valorisation des métiers de la mobilité auprès des jeunes, des adultes en reconversion et des personnes en situation de chômage tout au long de l'année : dans les médias, sur les réseaux sociaux ou encore à travers une participation aux salons partout en France (**près de 150 évènements**).
- L'accompagnement en proximité des centres de formation d'apprentis et/ou organismes de formation continue.
- La création du réseau des CFA de la mobilité.
- La création de M-Transition Énergétique.

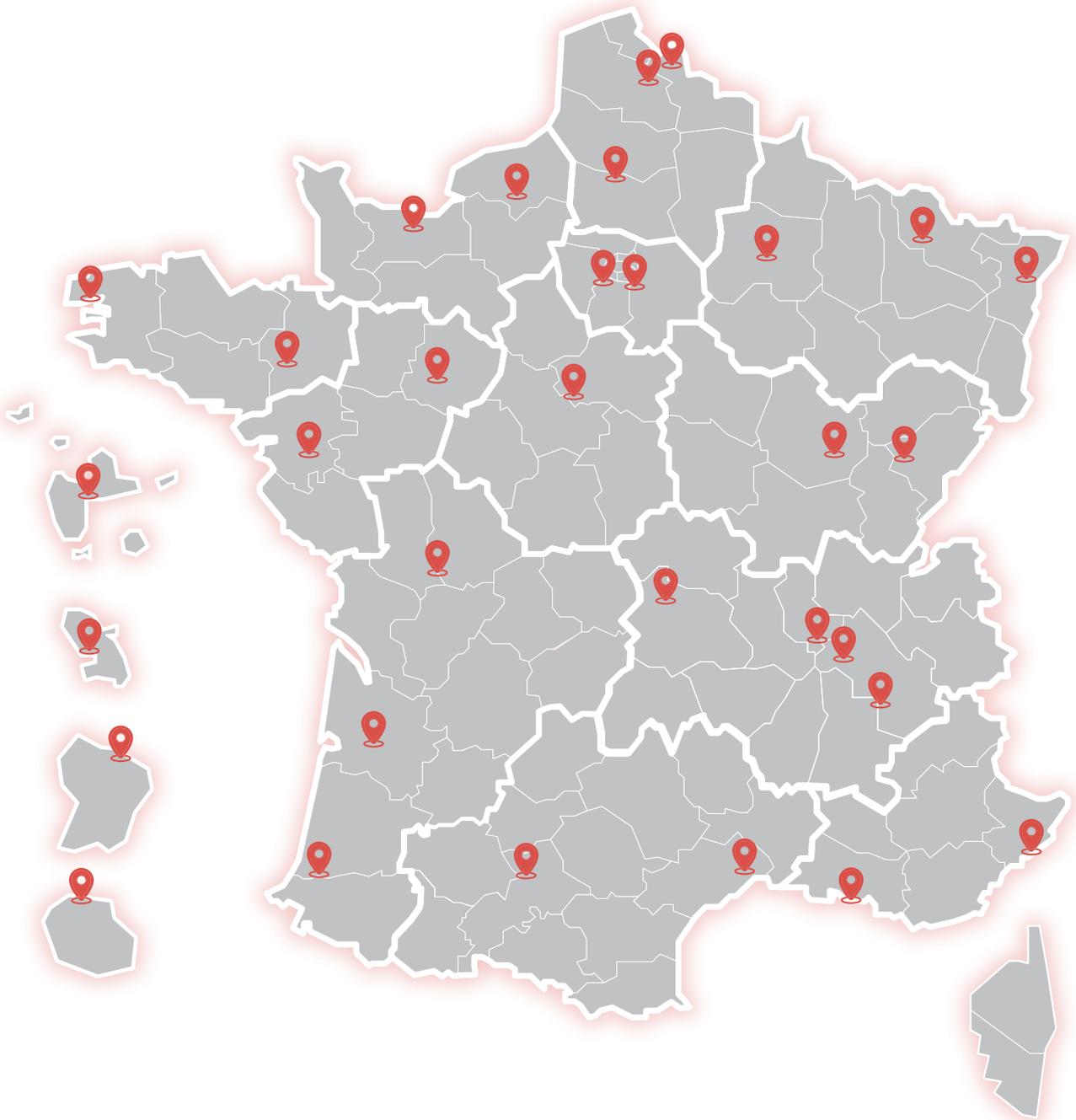
Pour en savoir plus :

Rendez vous sur



opcomobilites.fr

# FOCUS SUR LE SERVICE DE PROXIMITÉ



Contactez votre délégation



[opcomobilites.fr/  
votre-delegation-  
regionale](https://opcomobilites.fr/votre-delegation-regionale)